

19 juin 2023

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 13 juin 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni le mardi 13 juin 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Animaux

- **L'association Société Protectrice des Animaux de Nouvelle-Calédonie (SPANC)** reçoit une subvention de 1 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui se donne pour missions d'améliorer le sort des animaux, d'assurer l'application des dispositions législatives et réglementaires qui les protègent, de leur accorder assistance, en particulier judiciaire, et de participer en ce sens à l'éducation populaire.
- **L'association Club Canin de Dumbéa** reçoit une subvention de 100 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui a pour objectif de mettre en valeur les qualités de travail des chiens suivant les aptitudes de leur race et d'organiser des concours et épreuves de travail. Elle est affiliée à la commission nationale éducation et activités cynophiles (CNEAC).

Culture

- **L'association Génération 2000 Païta**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 240 000 francs CFP pour la réalisation de son projet de promotion des langues et cultures Faka uvea et Faka futuna, lauréat 2023 du budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette aide permettra de financer l'acquisition de matériel informatique, notamment ordinateur, projecteur et enceintes, permettant de mener des actions d'enseignement et de sensibilisation autour de ces cultures océaniques auprès des populations du grand Nouméa.

Sport

- **36 associations sportives de la province Sud** (dont 32 unisports et 4 omnisports) reçoivent une subvention de soutien provincial, soit 7 158 668 francs CFP au total, au titre de l'année 2023. Cette aide participe principalement au fonctionnement des structures, à la promotion de l'activité physique et à la formation et à la prise en charge des licences des enfants boursiers déclarés par les clubs.
- **L'association Club de Futsal Gayulaz de Mont-Dore** reçoit une subvention de 100 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation d'une journée sportive et culturelle nommée « solidarité sport » en faveur des personnes défavorisées issues des différents foyers d'accueil de Nouméa et qui s'est déroulée le 8 avril 2023.
- **L'association Société des Régates Calédoniennes** reçoit une subvention de 200 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation au déplacement d'une équipe de 8 jeunes, afin de participer à une régates d'optimist qui s'est tenue en Nouvelle-Zélande du 4 au 11 avril 2023.
- **L'association Track'NC** reçoit une subvention de 200 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation de l'évènement « Track' On tour » qui s'est déroulé le 13 mai 2023 dans le quartier des tours de Magenta. Destinée aux enfants et adolescents de 5 à 18 ans, la journée sportive et conviviale proposait une course traversant tout le quartier et des activités culturelles, artistiques, préventives et conviviales.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

